

## Solde de la taxe d'apprentissage (TA)

Toutes les nouvelles fonctionnalités de WO-DSN

### Comment déclarer le solde de la taxe d'apprentissage selon la norme DSN 2022 ?

Le solde de la **taxe** d'apprentissage finance le développement des formations initiales technologiques et professionnelles, hors apprentissage, et l'insertion professionnelle, dont les frais de premier équipement, de renouvellement de matériel existant et d'équipement complémentaire. (Article L. 6241-4 du Code du travail).

Le solde de la **taxe** d'apprentissage est dû annuellement le 5 ou 15 mai N (DSN d'avril), à hauteur de 0,09% de la masse salariale de l'année N-1. Au titre de l'exercice 2022, le solde de la **taxe** d'apprentissage doit être déclaré annuellement sur la DSN d'avril 2023 (exigible le 5 ou 15 mai 2023).

Le solde de la **taxe** d'apprentissage n'est pas dû :

- par les établissements non assujettis à la **taxe** d'apprentissage
- par les établissements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle (article L. 6241-1-1 du code du travail)

En cas de non-assujettissement, l'entreprise doit obligatoirement déclarer la rubrique « Motif de non-assujettissement à la **taxe** d'apprentissage - S21.G00.44.004 » afin de transmettre le motif justifiant l'absence de cotisation.

Le solde de la **taxe** d'apprentissage est déclaré :

- Au niveau de la rubrique « Code de cotisation – S21.G00.82.002 » avec la valeur « 076 – Versement libératoire de la **taxe** d'apprentissage »
- En version norme P22V01 le libellé de cette contribution correspond à son ancienne dénomination
- Le montant déclaré correspond au montant brut, Salaires Brut N-1, avant calcul des déductions ; Concernant les DSN adressées aux Urssaf, le solde de la taxe d'apprentissage doit également être déclaré au travers d'un CTP au bloc « Cotisation agrégée – S21.G00.23

Le solde de la taxe d'apprentissage doit être déclaré sur **chaque établissement de l'entreprise**.

[https://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail\\_dsn/a\\_id/2537/kw/taxe%20d%20%39;apprentissage/session/L3RpbWUvMTY2MzA3MzQxNS9zaWQvZIVUYk5pMlVzWFdjQTEwV2lHWXpZMlfeWU4Uk45MU1yOW82YzI2YTZh2xmUXpRcHBJNUR6dHR4VW1faGxWZzJ3XzRgTTNVcjRrRDBuc1YlN0U1dVIRTHBVdkllbm1sZXBQWENxbUdURWREWFdnVVoiNOVkoEFvMk5ZdyUyMSUyMQ==](https://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail_dsn/a_id/2537/kw/taxe%20d%20%39;apprentissage/session/L3RpbWUvMTY2MzA3MzQxNS9zaWQvZIVUYk5pMlVzWFdjQTEwV2lHWXpZMlfeWU4Uk45MU1yOW82YzI2YTZh2xmUXpRcHBJNUR6dHR4VW1faGxWZzJ3XzRgTTNVcjRrRDBuc1YlN0U1dVIRTHBVdkllbm1sZXBQWENxbUdURWREWFdnVVoiNOVkoEFvMk5ZdyUyMSUyMQ==)